

**Boivin, Aurélien. *Contes, légendes et récits de la région de Québec*. Paroisse Notre-Dame-des-Neiges, Éditions Trois-Pistoles, 2008, xxix-759 p. ISBN 972-2-89583-170-9**

Bertrand Bergeron

Volume 7, 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/038354ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/038354ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bergeron, B. (2009). Compte rendu de [Boivin, Aurélien. *Contes, légendes et récits de la région de Québec*. Paroisse Notre-Dame-des-Neiges, Éditions Trois-Pistoles, 2008, xxix-759 p. ISBN 972-2-89583-170-9]. *Rabaska*, 7, 162–167. <https://doi.org/10.7202/038354ar>

d'un à dix récits au chercheur, parmi lesquels se détachent quatre femmes : Paulette Béziade (6 c.), Fernande Bordes (6 c.), Alice Gounaud (7 c.) et Laurence Petit (10 c.). Les trois récits dus à deux conteurs différents (n<sup>os</sup> 8, 37, 52) sont le résultat d'une remémoration commune ; on peut supposer, en ce qui concerne les contes donnés par le même conteur en deux versions (n<sup>os</sup> 51, 88), qu'on a choisi la meilleure version, car ils ne sont représentés ici que par un seul texte sans qu'on explique le choix qui a été fait.

S'il faut louer l'éditeur, qui a consenti temps et argent à cette publication posthume, on doit aussi lui imputer certains petits désagréments de mise en pages. À commencer par le report paresseux des notes en fin de chapitre, une forme de distraction qui déconcentre le lecteur attentif et l'oblige à de constants allers et retours, alors que le traitement de texte le plus ordinaire permet de les insérer automatiquement en bas de page sans recourir à de nombreux signets autocollants ; voilà une manie contemporaine de quelques éditeurs littéraires pour qui les notes paraissent un encombrement inutile. D'autre part, on veut bien comprendre que la « maison, Les lettres occitanes – Letras d'òc, se consacre exclusivement à l'édition de livres de littérature occitane, moderne ou contemporaine, et d'ouvrages en rapport avec la langue occitane » (cf. [www.lettrasdoc.org](http://www.lettrasdoc.org)) et accorde la priorité à la version originale en langue occitane. Toutefois, cette prise de position n'est pas une raison pour réduire la traduction française à l'extrême limite de la lisibilité. Pour le peu d'espace que cette opération a permis de récupérer, la simple mise en italique du texte aurait été bien suffisante. On aurait pu suivre aussi le modèle des deux tomes de *La Tradition orale du conte occitan* de Daniel Fabre et Jacques Lacroix (PUF, 1973-1974) : la préséance du texte occitan y est évidente, mais sa version française, dans une police différente de plus petite taille, reste fort agréable à lire.

Quoi qu'il en soit de ces remarques de détail, les qualités du recueil sont réelles et le chercheur fera son profit des références nouvelles que la publication de la cueillette Boisgontier libère.

**JEAN-PIERRE PICHETTE**

Université Sainte-Anne, Pointe-de-l'Église

---

BOIVIN, AURÉLIEN. *Contes, légendes et récits de la région de Québec*. Paroisse Notre-Dame-des-Neiges, Éditions Trois-Pistoles, 2008, xxix-759 p. ISBN 972-2-89583-170-9.

Ceux qui déambulent aujourd'hui dans les rues paisibles et pittoresques du Vieux-Québec ignorent le plus souvent son passé militaire tourmenté. Le

berceau de l'Amérique française fut assiégé cinq fois, nous apprend une note d'Aurélien Boivin à une affirmation de Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice dans *Madeleine Bouvard* : « Le siège de 1629 par Daniel Kirk ; en 1690 par l'amiral Phips ; en 1759 par le général Wolfe ; en 1760 par le chevalier de Lévis et en 1775 par le général Montgomery » (p. 163). Peu de ces mêmes promeneurs, ébahis par l'architecture rappelant certaines villes médiévales européennes, savent que Québec constitue également le terreau originel de la vie intellectuelle française en Amérique du Nord.

Le beau livre d'Aurélien Boivin, sous son élégante jaquette blanche illustrée d'une gravure représentant la plus célèbre figure légendaire de la fin de la Nouvelle-France et du début de Régime britannique, la Corriveau, vient rappeler à notre mémoire oublieuse ces réalités que nous avons tendance à occulter sinon à gommer de notre esprit tant la ville paraît intemporelle et figée comme une carte postale : Québec a une histoire parce qu'elle est dans l'Histoire. D'ailleurs, les célébrations du quatre centième anniversaire de la ville ont donné lieu à une pléthore de publications à caractère historique dont la masse s'ajoute à la preuve écrasante qui plaide contre le jugement péremptoire et expéditif de Lord Durham que nous soyons « sans histoire ». Et « sans littérature » ? La magnifique anthologie d'Aurélien Boivin, *Contes, légendes et récits de la région de Québec*, aide à démolir cette dernière accusation. Les Éditions Trois-Pistoles ont eu la main heureuse en mandatant ce chercheur chevronné de l'Université Laval à la feuille de route impressionnante pour réaliser ce projet d'envergure. Sa participation à la genèse et à l'élaboration du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, dont il a assumé la direction des tomes VII et VIII, lui a permis d'acquérir une connaissance encyclopédique de la littérature québécoise autant en étendue qu'en profondeur. Qui plus est, ses recherches sur le conte littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle en faisaient la personne qualifiée pour ce genre d'entreprise. On imagine son embarras et sa déchirure devant l'ampleur de la documentation qu'il aurait sûrement voulu tout embrasser, obligé qu'il était de tempérer son étreinte. Un auteur d'anthologie n'est pas un simple compilateur qui empile pêle-mêle les textes les uns sur les autres, c'est un coryphée qui poursuit le projet de nous faire assister à une immense polyphonie. C'est pourquoi il se soucie de chacune des voix qui composent son cœur, s'assure qu'elle s'harmonise avec l'ensemble tout en conservant sa tessiture. Il choisit ses œuvres en fonction d'un programme précis à donner à entendre.

Ce programme est déjà tout tracé dans le titre de la collection « Contes, légendes et récits ». Des œuvres brèves, fait remarquer l'auteur dans une introduction éclairante, dont les deux premières catégories (contes/légendes) relèvent de l'orature et la dernière (récits) de la littérature dirons-nous savante pour mieux la démarquer de la littérature orale. Des récits brefs donc, taillés

sur mesure pour entrer tout entiers dans une anthologie et qui dispensent l'auteur de devoir opérer des coupes sombres. Les mythes n'ont pas été retenus et l'orature peu sollicitée de l'aveu même d'Aurélien Boivin (p. xv). Cette restriction établie, la « Présentation » brosse un tableau concis et dépouillé des contes, des légendes et des récits, sous-genres qui sont à l'origine de nombreuses confusions tant chez les lecteurs avertis que chez les narrateurs populaires : les uns servent souvent à identifier les autres, ce qui peut s'avérer une importante source de cacophonie dans le concert des textes rassemblés. Ainsi averti des limites et des promesses de l'anthologie, le lecteur aurait mauvaise grâce de s'en plaindre et à reprocher à l'« anthologiste » la présence ou l'absence de tel ou tel auteur, de tel ou tel texte. Aurélien Boivin ne diligente ni n'inventorie à la manière d'un notaire, il choisit selon la visée de son programme et sa propre sensibilité littéraire. En ce sens, on pourrait soutenir qu'une anthologie est une œuvre d'art pour peu qu'on prenne le recul nécessaire pour en apprécier l'architecture.

Sont donc réunis pour la circonstance 89 récits de 54 auteurs regroupés en neuf catégories, allant des récits fondateurs aux récits réalistes en passant par les textes poétiques et descriptifs, les récits historiques, les contes merveilleux, les légendes amérindiennes et québécoises, les contes fantastiques et comiques.

Plusieurs thèmes, qui ont profondément marqué en leur temps l'imaginaire populaire de sorte qu'on en perçoit encore les échos aujourd'hui, sont reproduits avec des variantes comme le « Chien d'or » et le « Château Bigot ». « La Corriveau » figure en bonne place, car la tradition l'a transformée en Barbe-bleue en jupon – on lui crédite la mort de huit maris alors qu'elle ne s'est mariée que deux fois – en lamie et en empoisonneuse. On ne sera pas étonné non plus de rencontrer quelques textes abordant la Défaite de 1759 : cet événement capital a traumatisé ceux qui eurent à le vivre dans sa cruelle réalité militaire et ceux qui durent s'en accommoder et composer par la suite avec ses conséquences politiques.

Certains auteurs reviennent plus d'une fois comme Gaspé, Dupont, Guilbault. Louis Fréchette remporte la palme avec dix apparitions, ce qui ne saurait nous étonner. Celui qui se qualifiait pompeusement de « Victor Hugo du Nord » se révèle meilleur prosateur que poète. Son style alerte, vivant, nerveux explique sa longévité littéraire. En de brèves mais efficaces notations, il sait camper le décor pittoresque où évolueront ses « contes ». À ce chapitre, l'ethnologue sourcillera devant l'appellation du littéraire : ce que Fréchette se permet de nommer « contes » se révèle souvent des légendes littérisées ; le style tue l'esprit de la légende sans réussir à transformer le récit en conte à part entière. L'anthologie nous permet, de plus, d'apprécier une autre facette de Louis Hémon que son roman *Maria Chapdelaine* a littéralement dévoré :

celle du journaliste et le portrait qu'il esquisse de la ville de Québec est singulièrement moderne autant par le contenu que par l'écriture.

Les auteurs contemporains ne sont pas oubliés, certains plus connus comme Christyne Brouillet, Monique Proulx ou Jacques Poulin, d'autres moins médiatisés mais tout aussi importants : Charles Bolduc et Esther Croft. De Cartier<sup>1</sup> à Esther Croft, l'anthologie suit généralement la ligne du temps et les divers textes sont distribués de manière à s'inscrire d'abord dans la réalité pour progressivement s'enfoncer dans l'imaginaire, les légendes assurant la transition de l'un à l'autre, du réel au surnaturel. À cet effet, les « Contes merveilleux » auraient pu être décalés de deux catégories pour s'insérer juste avant les « Contes fantastiques ». La dernière partie s'attache à compiler des textes de facture réaliste, mais cette réalité-là concurrence le quotidien des lecteurs en lui disputant le cadre référentiel.

Les théoriciens de la littérature pourront toujours questionner le choix de telle ou telle catégorie, ou de telle ou telle œuvre dans une catégorie plutôt que dans telle autre. Ces discussions d'école sont loin d'être stériles : elles se révèlent même fécondes, car elles amènent à réexaminer sans cesse les genres pour en préciser les critères d'accueil des textes dans leur aire.

Aurélien Boivin a pris la précaution de nous avertir qu'il avait été « forcé d'ignorer presque complètement les récits traditionnels » (p. xv), ce qui est vrai en partie. Les textes de Jean-Claude Dupont et de Nicole Guilbault appartiennent à l'orature. Cela n'empêche pas, par ailleurs, cette dernière de traverser comme un courant tellurique d'autres textes pour les alimenter. C'est pourquoi il est loisible de s'interroger si certains textes de Fréchette qualifiés de « contes fantastiques » ne devraient pas figurer sous le générique légendes. Aurélien Boivin le reconnaissait d'ailleurs lui-même dans un autre de ses ouvrages fondamentaux : *Le Conte québécois littéraire au XIX<sup>e</sup> siècle* (Montréal, Fides, 1975, p. xviii) : le XIX<sup>e</sup> siècle, qui a été « l'âge d'or des contes et des légendes », n'a pas laissé de contes écrits, seulement des légendes que les auteurs appelaient commodément contes. Seul un Belge, Paul Stevens, en a écrit un : « Les Trois Diables ».

Osons une hypothèse : une légende populaire qui fait l'objet d'un remaniement par un auteur savant devient-elle un conte fantastique ? L'anthologie, telle qu'elle se décline, suggère de conclure par l'affirmative, alors que l'opinion du théoricien des genres littéraires se montrerait à l'évidence plus nuancée. Les auteurs savants, quand ils s'emparent d'un matériau de la tradition orale, ne peuvent s'empêcher de céder à leur déformation professionnelle : au lieu de déployer les motifs, ils les approfondissent, ce que se permet rarement un narrateur populaire, sinon

1. Une coquille, en page 3, a malheureusement échappé à la vigilance du correcteur : il faudra lire 1535 au lieu de 1435.

jamais. Certains toutefois en prennent furtivement conscience ainsi qu'en témoigne Wenceslas-Eugène Dick dans « Une reconnaissance ou le serment du Balafre » : « Je ferme ici la parenthèse de peur d'ennuyer le lecteur et, surtout, la lectrice » (p. 342).

Les textes regroupés dans la catégorie « Contes fantastiques » ne sécrètent pas tous cette « inquiétante étrangeté » (on est redevable de l'expression à Freud) ni ne génèrent ce moment d'indécision entre une solution naturelle ou surnaturelle propre au fantastique tel que le définit Todorov (*Introduction à la littérature fantastique*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1970, 189 p.) à la suite de Louis Vax (*La Séduction de l'étrange*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1965, 314 p.) pour qui le genre est « fille de l'incrédulité ». À bon escient et pour marquer cette différence, Aurélien Boivin a senti le besoin d'insérer une catégorie dédiée aux contes merveilleux.

D'un point de vue taxinomique, on voit mal pourquoi les textes « Oneille », « Grelot » et « Drapeau » de Fréchette figurent dans la catégorie « Contes comiques ». Ce sont des portraits pleins de verve savoureuse que l'auteur lui-même s'est bien gardé d'inclure dans ses contes proprement dits puisqu'il les a publiés dans un recueil consacré aux êtres bizarres de son époque : *Originaux et détraqués*.

Qu'on nous comprenne bien, toutes ces considérations nous plongent au cœur d'une problématique qu'une anthologie n'a pas pour mission de résoudre : problématique triangulaire s'il en est mettant en présence dynamique légendes populaires, contes fantastiques et auteurs savants.

Une anthologie se lit donc à plusieurs niveaux : celui des textes qui défilent selon l'ordre que la fantaisie du lecteur leur impose, celui du scénographe qui règle l'ordre d'apparition des textes dans la parade générale. Ne négligeons pas non plus une part d'archéologie littéraire : une anthologie rend aussi disponibles des textes difficilement accessibles faute de réédition. Et ces rééditions se feront attendre longtemps, les éditeurs croulant sous les manuscrits qui aspirent à naître à la littérature.

Au mitan de l'œuvre, l'éditeur a inséré douze hors-textes non paginés reproduisant sur papier glacé des dessins, des photos, des tableaux, des sculptures d'artistes aussi renommés que Joseph Légaré, Alfred Laliberté, Jean-Claude Dupont, Henri Julien, Jean-Paul Lemieux, Clarence Gagnon et tant d'autres choisis par l'auteur. Deux reproductions dues à Richard Short donnent une juste idée de l'ampleur désastreuse des bombardements de Québec en 1759, alors qu'une huile de Joseph Légaré s'inspire de l'épidémie de choléra de 1832. Cette partie ravit par la qualité et la beauté de ses reproductions.

*Contes, légendes et récits de la région de Québec* est une œuvre importante dans le projet éditorial de Victor-Lévy Beaulieu qui est de couvrir

tout le territoire québécois. Elle rassasie notre appétit de connaître tout en suscitant le goût d'en redemander et d'essayer autre chose, ce qui est le propre des œuvres qui éveillent la curiosité. À sa manière, elle rend hommage à Québec et sa région, et s'inscrit naturellement dans le concert d'éloges que se mérite la cité pour son quatrième centenaire.

Chaque texte fait entendre sa voix unique qu'il n'hésite pas à mêler aux autres pour dire le Québec d'autrefois et l'accorder à celui d'aujourd'hui. Certains affirment qu'on ne peut être et avoir été. Aurélien Boivin offre un beau démenti à cette maxime, car on ne peut être sans avoir été du fait que nous devenons ce que nous avons glané au cours de notre histoire personnelle et sociale. Ce recueil de textes offre une agréable traversée du temps sur une période de 400 ans et, pour peu que nous soyons observateurs, nous y remarquerons la variété et l'évolution des styles qui sont des manières de dire définies par les matrices culturelles de chaque époque.

Mallarmé professait que « tout au monde existe pour aboutir à un livre ». On voudrait croire que toute littérature aboutit à une anthologie qui en constitue une sorte de cabinet de curiosités littéraires. À Michel Foucault qui soutenait que la « littérature est le lieu où l'homme disparaît au profit du langage », Aurélien Boivin pourrait opposer que son anthologie est ce lieu où le langage redonne aux hommes d'aujourd'hui les hommes d'autrefois afin de mieux les faire connaître et de réaliser cette grande intégration des consciences dans le temps qui permet à tous de se découvrir frères quelle que soit leur époque. En somme, de quoi d'autre l'homme aime-t-il le mieux parler sinon de lui-même, intarissable bavard ?

**BERTRAND BERGERON**  
Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

---

COIRAULT, PATRICE. *Répertoire des chansons françaises de tradition orale, ouvrage révisé et complété par GEORGES DELARUE, MARLÈNE BELLY et SIMONE WALLON. Tome III Religion, crimes, divertissements.* Paris, Bibliothèque Nationale de France, 2006, 342 p. ISBN 978-2-7177-2355-7.

Ce sont les travaux de Patrice Coirault, disparu en 1959, qui sont à l'origine de cet ouvrage, le troisième et dernier tome du répertoire des chansons collectées par ce folkloriste. La publication est l'œuvre de plusieurs chercheurs réputés spécialisés dans la littérature orale comme l'éminent Georges Delarue, Simone Wallon et la Poitevine Marlène Belly, une collaboratrice qui s'est jointe au collectif en 1992, après le décès d'Yvette Fédoroff. C'est à l'été 1986, que ce répertoire a été mis en chantier. L'ouvrage est composé d'un